

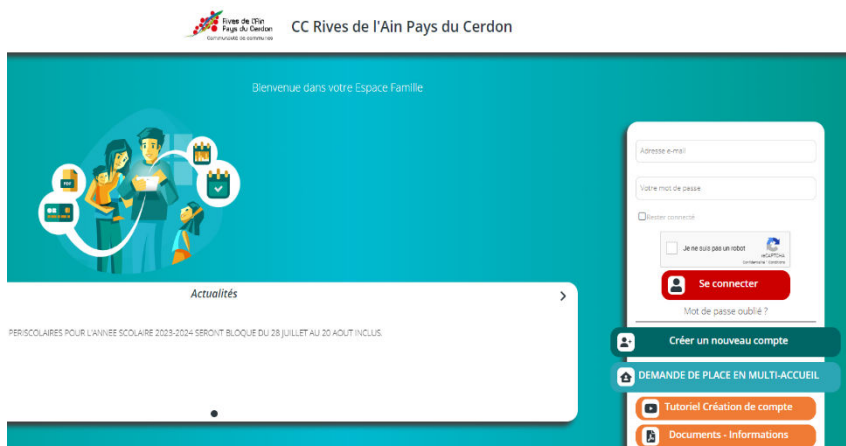
## DEMARCHE D'INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS AUX ACCUELS PERISCOLAIRES ET MERCREDIS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027 : ALSH JUJURIEUX

Pour information, l'inscription pourra se réaliser uniquement si vous possédez un espace famille. Sinon, il faudra vous rapprocher directement de l'équipe de direction par mail ([cljujurieux@ain-cerdon.fr](mailto:cljujurieux@ain-cerdon.fr)) ou par téléphone (04.74.36.88.38).

### **1<sup>ère</sup> étape : Se connecter sur son profil.**

Voici le lien url de la structure pour accéder à la page d'authentification pour se connecter à votre espace famille : <https://espacefamille.aiga.fr//3215452>.

Indiquer votre email et le mot de passe utilisé lors de la création de votre espace.

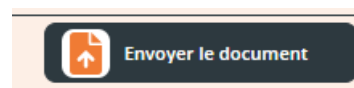
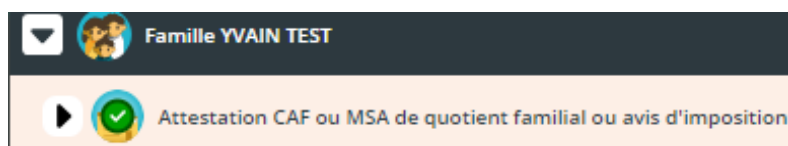


### **2<sup>ème</sup> étape : Mettre les documents demandés pour l'année 2026-2027 sur votre espace dans l'onglet « Mes documents à envoyer »**



- 1) Pour la famille nous demandons 1 document obligatoire : l'attestation CAF ou MSA de quotient familial à jour ou votre dernier avis d'imposition le cas échéant.

**ENVOYER LE DOCUMENT DANS LE DOSSIER ATTESTATION CAF ou MSA de quotient familial ou avis  
d'imposition 2026-2027**

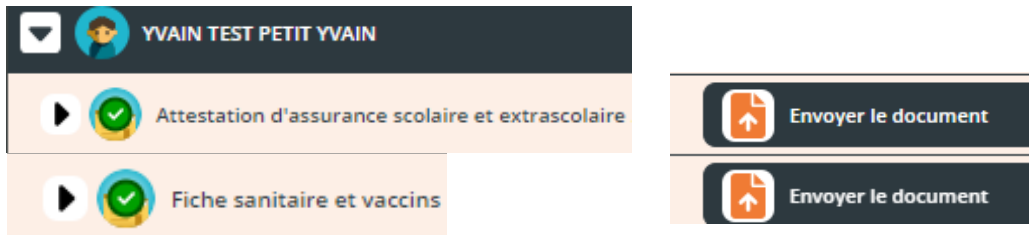


De plus, si vous ne l'avez pas déjà fait et que vous souhaitez que vos factures soient prélevées chaque mois, vous avez la possibilité de transmettre le contrat et le mandat de prélèvement automatique avec un RIB dans le dossier « Contrat et mandat de prélèvement SEPA ».



Vous retrouverez le contrat et le mandat de prélèvement à compléter dans l'onglet « Documents - informations » sur votre espace famille.

II) Pour les enfants nous demandons plusieurs documents obligatoires :



- L'attestation d'assurance scolaire et extrascolaire couvrant l'année scolaire 2026-2027
- La fiche sanitaire complétée avec la copie des vaccins à jour (**vous retrouverez la fiche sanitaire dans l'onglet « DOCUMENTS – INFORMATIONS »**).



En plus des documents obligatoires, vous pouvez nous transmettre, le cas échéant, le PAI (Protocole d'accueil individualisé) de votre enfant.

### **3<sup>ème</sup> étape : Nous envoyer un mail.**

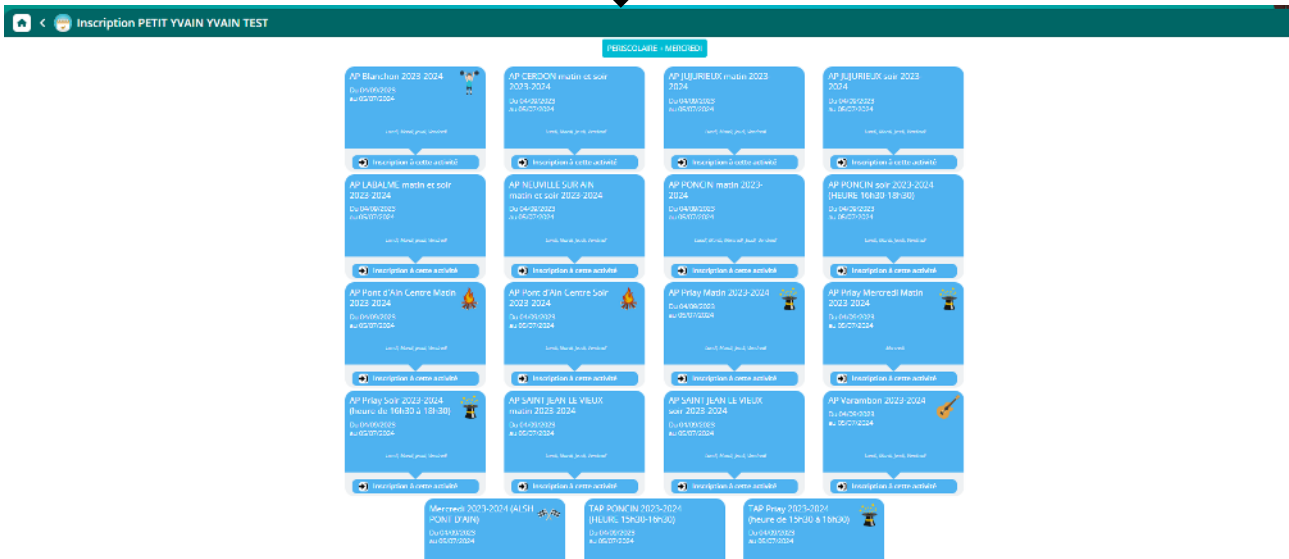
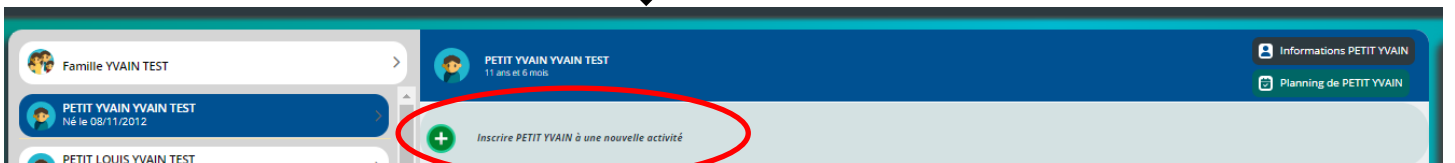
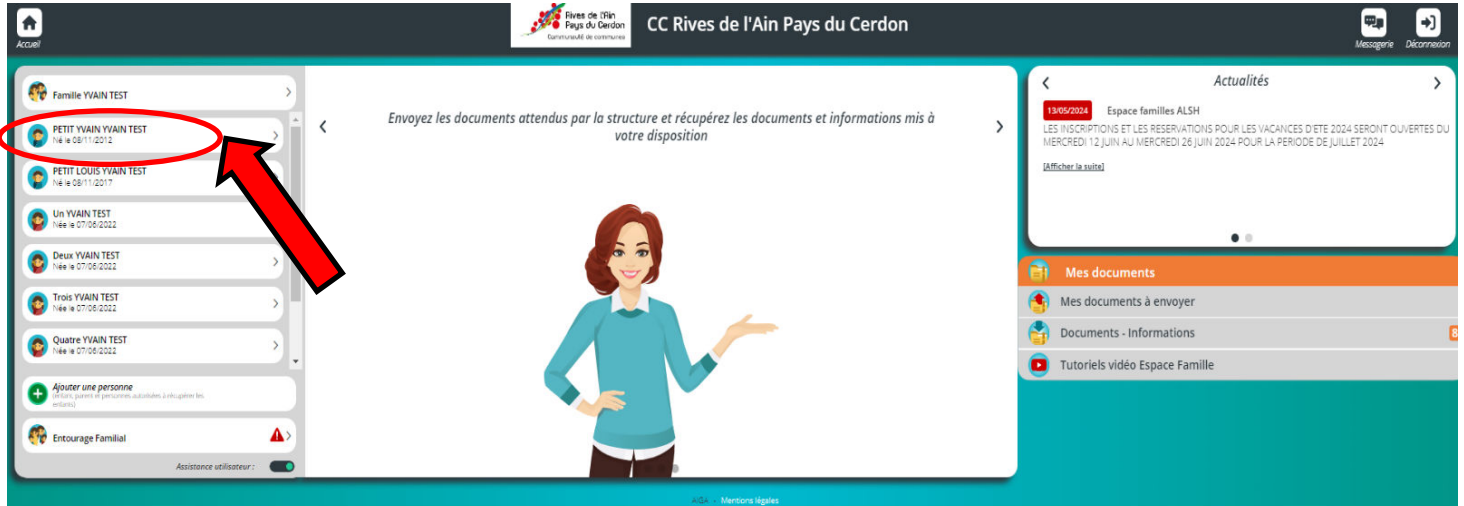
Dès que vous avez transmis tous les documents obligatoires et/ou facultatifs dans les bons dossiers, vous devez nous envoyer un mail sur l'adresse [cljujurieux@ain-cerdon.fr](mailto:cljujurieux@ain-cerdon.fr) afin que l'on puisse valider vos documents.

Cela permettra de vous retourner un mail pour vous signaler que vos documents sont validés ou s'il manque des informations.

#### 4<sup>ème</sup> étape : S'inscrire au dispositif de votre accueil périscolaire.

Dès que nous avons validé vos documents et que les inscriptions **pour les accueils périscolaires et les mercredis 2026-2027 seront ouvertes** vous pourrez inscrire votre ou vos enfants sur la/les activité(s).

1) Pour ce faire, vous devez sélectionner votre enfant :



**SELECTIONNER LES DISPOSITIFS EN FONCTION DE VOS BESOINS**

### Listes des dispositifs

*Pour l'accueil périscolaire de Cerdon :*

- AP CERDON matin et soir 2026-2027

*Pour l'accueil périscolaire de Jujurieux :*

- AP JUJURIEUX matin 2026-2027

- AP JUJURIEUX soir 2026-2027

*Pour l'accueil périscolaire de Labalme :*

- AP LABALME matin et soir 2026-2027

*Pour l'accueil périscolaire de Neuville sur Ain :*

- AP NEUVILLE SUR AIN matin et soir 2026-2027

*Pour l'accueil périscolaire de Poncin :*

- AP PONCIN matin 2026-2027

- AP PONCIN soir 2026-2027

*Pour l'accueil périscolaire de St Jean le Vieux :*

- AP ST JEAN LE VIEUX matin 2026-2027

- AP ST JEAN LE VIEUX soir 2026-2027

*Pour les mercredis à l'accueil de Jujurieux :*

- MERCREDIS 2026-2027 (ALSH JUJURIEUX)

Pour certains dispositifs, vous allez devoir choisir le groupe d'âge en fonction du niveau scolaire de votre enfant :

**Cette démarche doit être réalisée pour chaque enfant.**

## 5ème étape : Réservation des jours précis en fonction de vos besoins.

**Attention : Pour pouvoir réserver les jours précis, vous devez attendre que nous validions votre demande d'inscription à l'activité. Vous recevrez un mail automatique dès que votre inscription au dispositif sera validée.**

- Pour réserver les jours précis vous devez retourner sur votre enfant puis cliquer sur l'inscription concernée (exemple de réservation avec une inscription pour « AP SAINT JEAN LE VIEUX soir 2024-2025 »)

Accueil

Rives de l'Ain  
Pays du Cerdon  
Communauté de communes

CC Rives de l'Ain Pays du Cer

Famille YVAIN TEST >

Petit Yvain TEST  
Né le 08/11/2012 >

**PETIT LOUIS YVAIN TEST**  
Né le 08/11/2017 >

Informations PETIT LOUIS

Planning de PETIT LOUIS

+ Inscrire PETIT LOUIS à une nouvelle activité

AU PAYS DES ZA'MI

**AP SAINT JEAN LE VIEUX soir 2024-2025**

6 ans et + (CP CE1 CE2 CM1 CM2)

Du 13/05/25 au 04/07/25

- Un planning s'affichera par jour, par semaine ou par mois en fonction de votre critère de sélection (exemple sur le mois de juin 2025).

Accueil < Planning de PETIT LOUIS

+ Nouvelle inscription

Jun 2025

Jour Semaine Mois

LÉGENDE

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

AP SAINT JEAN LE VIEUX soir 2024-2025

Acc soir  
16:30 - 18:30

Goûter périscolaire

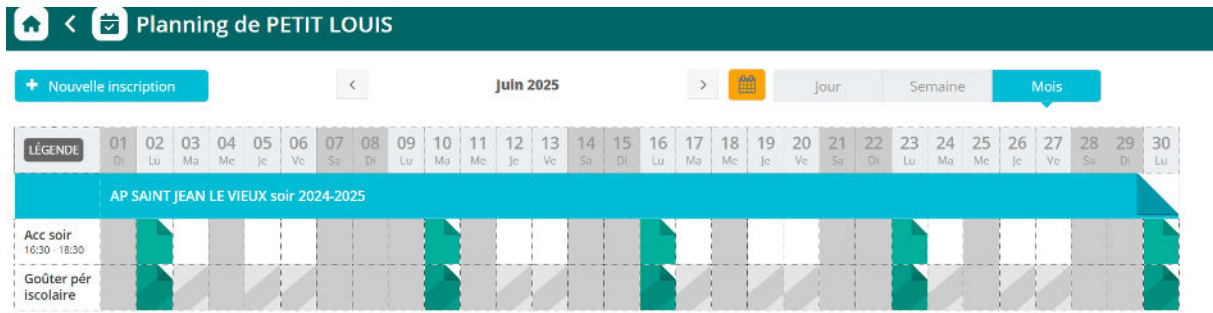
Le planning affichera des cases blanches pour les jours ouverts du dispositif avec la possibilité de sélectionner l'accueil le matin, le midi ou l'après-midi en fonction des inscriptions choisies.

**Pour réserver vous avez deux options :**

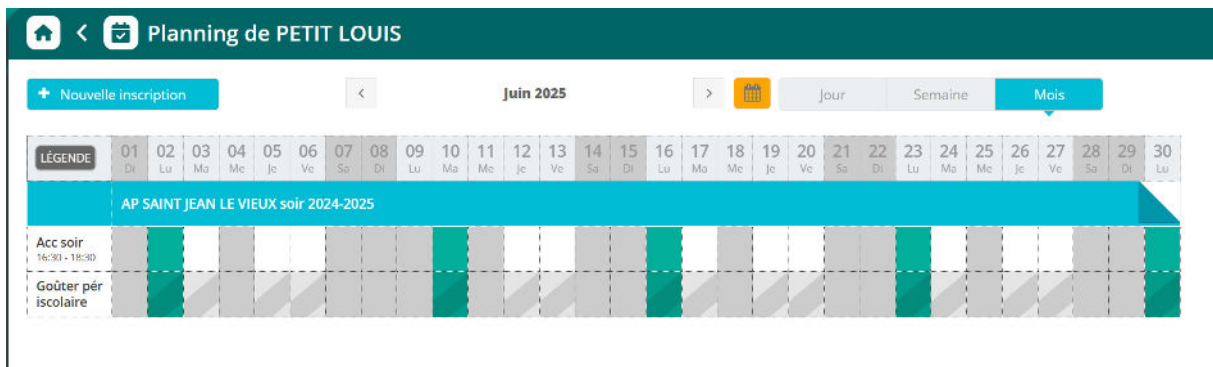
### **1ère option :**

- Cliquer sur les cases blanches en fonction de vos besoins et cliquer sur « enregistrer » en bas à droite.

Lorsque vous aurez cliqué sur une case blanche, la case changera de couleur : *exemple ci-dessous pour la réservation des lundis du mois de juin 2025.*

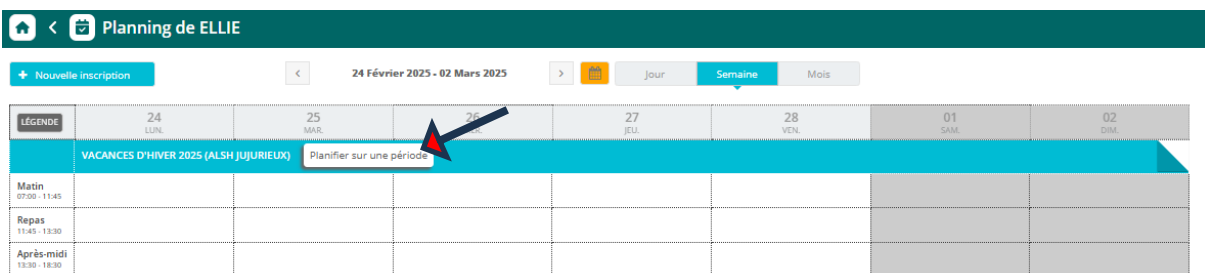


**ATTENTION A BIEN ENREGISTRER**

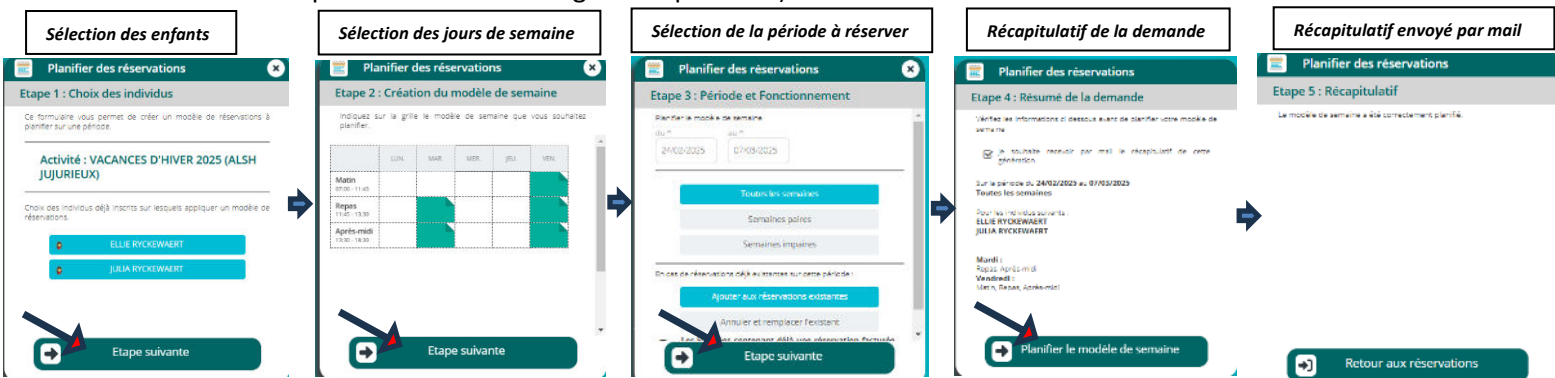


Pour annuler votre réservation vous devez re cliquer sur la case de couleur puis « enregistrer ».

**2<sup>ème</sup> option :**



- Cliquer sur « Planifier sur une période » (option plus pratique pour les familles avec plusieurs enfants ou pour réserver sur des grandes périodes).



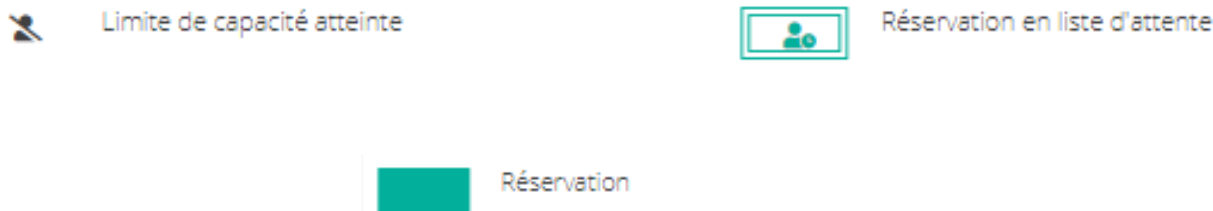
Si vous choisissez la 2<sup>ème</sup> option, à la suite de cette démarche, un mail automatique récapitulatif vous sera envoyé.

Attention à bien prendre connaissance du mail car si votre enfant n'est pas réservé un ou plusieurs jour(s) faute de place, cette information sera indiquée sur le mail récapitulatif.

Concernant l'accueil des mercredis à Jujurieux, si vous n'avez pas pu réserver votre enfant faute de place, vous pouvez l'inscrire en liste d'attente (voir « Procédure pour inscrire son enfant en liste d'attente »).



### LEGENDES A CONNAÎTRE :



Lorsque toutes les étapes seront réalisées, votre ou vos enfants seront réservés sur les jours choisis. Attention à bien respecter la période de réservation et d'annulation.

### INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS :

**ACCUEIL LE MERCREDI A JUJURIEUX = A PARTIR DU MERCREDI 17/06/2026  
JUSQU'AU MERCREDI 29/07/2026**

**ACCUEILS PERISCOLAIRES = A PARTIR DU MERCREDI 24/06/2026 JUSQU'AU  
MERCREDI 29/07/2026**

**REPRISE DES INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS LE 24/08/2026**